

le 9/10/19

Je suis exploitant agricole sur la commune de Zœnbach et ma demande concerne la zone Agricole AC au Sud Est du village. J'ai plusieurs bâtiments agricoles et je souhaiterais rajouter la parcelle section 4 n° 87 en totalité dans la zone AC. Je suis déjà propriétaire des parcelles 1, 86 et 38. Je pourrais acquies rapidement la parcelle 87 (voir avec le propriétaire). L'accès à l'eau et à l'électricité est facilité (bâtiment existant à proximité). De plus la parcelle 87 est encore dans la courte comme le reste des bâtiments. Les parcelles 4, 5, 6, 7, 8a sont pour l'instant (à court terme) pas à vendre (je ne suis pas propriétaire).

Je souhaiterais également que la parcelle n° 223 soit rajoutée à la zone AC pour avoir la continuité par rapport à la zone Agricole AC de mon voisin côté W. LERASH.

Je souhaiterais également que la parcelle n° 72 section 4 qui est actuellement divisée en 2 zones (y compris la ~~partie~~ construction est coupée en 2) soit entièrement en zone UB.

Effectivement le bâtiment comporte 2 logements qui sont en location.

En espérant avoir un retour positif.

Cordialement